

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des
transport d'Île de France

TAMPON/LOGO
DE L'ORGANISME D'ACCUEIL
12 cours Louis Lumière
CS 70027
94307 Vincennes Cedex

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

Recto

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale : DRIAT IF.....

Adresse : 21-23 rue Miollis..... CP VILLE 75732 Paris cedex 15.....

Tél : ... 01 87 36 45 68.... Mél : formation-driat@developpement-durable.gouv.fr.

Certifie que

LA OU LE STAGIAIRE

Nom : BALOU..... Prénom : Geordy Michel Axel ...

Né(e) le : 06 /12/1994 Sexe M

Adresse : 06 bis rue Harpignies 75020.....

Tel : 06 34 08 01 17..... Mél : geordybalou@gmail.com

ÉTUDIANT(E) EN

BTS Services informatiques aux organisations

Option **SISR** **SLAM**

AU SEIN DE : INGETIS Paris Tel : 01 42 01 42 08 62 bis Rue Gay Lussac 75005 Paris

A effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage :

Du 15/11/2021 au 10/12/2021

Représentant une **durée totale** de 4..... nombre de semaines / de mois
(rayer la mention inutile).

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE À LA OU AU STAGIAIRE

La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de .. 0..... €

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage

OUI

NON

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Déploiement d'un service	Contrôle de conformité, mise à jour logicielle.
Prise en charge d'incidents et de demandes d'assistance	Suivi et résolution d'incidents

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9).

FAIT À Vincennes

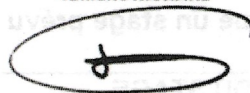
LE 10/12/2021

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Le chef de l'unité formation, handicap, accompagnement et compétences

Signature

Nathalie RICHARD



Cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil obligatoire

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des
transport d'Île de France

12 cours Louis Lumière
CS 70027
94307 Vincennes Cedex